

N/REF : 7/10/2024 16H08 C:263650 I:34893
V/REF : TEL
V/Appel du Lundi 07/10/2024 a 16H08

CHATEAU DES ARENES

**7 RUE DES ARENES
38610 GIERES**

**IMMEUBLE : 7 ARENES
7 RUE DES ARENES
38610 GIERES**

St Martin-H, le 23 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 7 ARENE - 38610 GIERES - CHATEAU DES ARENES
CONTACT 06 52 22 06 27

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE BAC A GRAISSE
2 TECHNICIEN ET PREVOIR LONGUEUR DE TUYAU

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 15/10/2024 A 13H30
POMPAGE DU BAC A GRAISSE A L'ARRIERE DE LA CUISINE. BAC A GRAISSE QUI A
DÉBORDÉ, LAVAGE + NETTOYAGE DES LIEUX AU MIEUX .
CURAGE + DÉTARTRAGE DU RÉSEAU EU QUI PASSE DANS LE COULOIR.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	bag et curage	1	420,00	420,00

TOTAL H.T.	420,00
T.V.A. a 20,00%	84,00
TOTAL T.T.C.En EURO	504,00

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN